

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1027

Artikel: Labyrinthe universitaire
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Labyrinthe universitaire

J'allais l'autre jour à Dorigny écouter le professeur Vigh, de Pècs en Hongrie, parler de Jean-Pierre Monnier et de la francophonie. Excellent ! Atmosphère sympathique, dans une salle bruyante (l'autoroute), mais bien éclairée, et dont le plafond n'était pas orné des innombrables tubes et tuyaux dont on est friand en beaucoup de ces lieux. Pour le reste, la Faculté des lettres offre le même genre d'émotions que celles que ressent le héros des *Tribulations d'un Chinois en Chine*. Trouver une salle est pratiquement impossible. Les «renseignements» commencent par tout ignorer de la conférence à laquelle on voudrait assister. Ils ne parviennent pas non plus à localiser la salle où la dite conférence est censée avoir lieu — qui semble d'ailleurs ne pas exister. Ne leur jetons pas la pierre: les difficultés sont corsées du fait que la salle 3016 (je prends un chiffre un peu au hasard) se trouve à côté de la 3047 — et que les 3017 et 3018, sans doute à la suite de querelles de famille, ont préféré gagner d'autres cieux. J'incline à croire que tant la numérotation que la disposition des lieux, qui rappellent à s'y méprendre le peintre Escher,

ont été conçus à l'intention de «lettreux» portés à négliger les mathématiques et qu'on recycle ainsi discrètement. Bref je songeais à cette description que Jerome K. Jerome fait de Waterloo Station, où personne n'est au courant de rien et où les trois malheureux héros se trouvent devant un train dont le conducteur ignore où il se rend... Si bien que moyennant une guinée, ils le persuadent de les conduire à Hastings. «*Ma foi, Messieurs, répond-il. J'imagine qu'il faut bien qu'un train se rende à Hastings — ce sera le mien !*» Par la suite, il s'avère que le train était en fait la Malle d'Exeter et que tout Waterloo Station a passé des heures à la chercher et n'a jamais pu comprendre ce qui lui était arrivé.

Je vous déconseille donc de devenir préposé aux renseignements, à l'Université de Dorigny... En revanche, un métier qui ne semble pas offrir trop de difficultés, c'est celui de journaliste. Comme on ignore à peu près tout de ce qui se passe dans le Golfe, le plus simple serait de répondre comme Jack Rollan à la question: «*Où est Béria ? — On n'en*

sait rien !» Tout de même, c'est un peu facile et le lecteur risque de se lasser. Mais avec un brin de poésie et d'imagination, vous écrirez de très bons articles, qui répandront la joie dans les cœurs et la lumière dans les esprits. Par exemple, vous intitulerez votre article: «*La philosophie militaire de l'Irak est caractérisée par une prudence excessive*» (Iraqi military philosophy marked by excessive caution) — article de Francis Tusa dans le *Guardian Weekly*. Relevons que le *Guardian Weekly* est un hebdomadaire des plus sérieux, qui travaille la main dans la main avec *The Washington Post* et *Le Monde* !

Trêve de plaisanterie ! *Le politique et la liberté*, de François Masnata, s'attache pour une part à formuler les conditions qui devraient permettre, si j'ai bien compris, de concilier les deux termes énoncés dans le titre.

Et ici, je tremble en lisant ces lignes, qui figurent dans la préface: «*...Les conditions d'accès au savoir sont socialement réglementées, il faut se rendre à l'évidence: le savoir profite essentiellement aux dominants.*» Je tremble, car nécessairement, cela sera le cas toujours plus, au fur et à mesure que notre savoir sera plus «informatisé»... De ceci, la semaine prochaine. ■

BANQUES

Actionnaires protégés

(ag) Les banques publient les résultats de l'année 90. D'une manière générale sont enregistrés un recul ou une baisse de rendement.

Et pourtant, contrairement à la doctrine qui veut que les actionnaires assument les risques de l'entreprise et que les bénéfices distribués soient en rapport avec l'exercice écoulé, on constate que le dividende est maintenu au même niveau alors que le bénéfice net diminue.

Ainsi la presse financière du 9 février annonce que le bénéfice net de la Banque Sarasin a reculé de 17,9% et le cash-flow de 21%. Mais le dividende, augmenté il y a un an, à la suite d'une année favorable, sera aussi celui d'une année maigre.

La Banque populaire suisse voit de même reculer son cash-flow et pour 18,8%,

son bénéfice net. Le dividende sera inchangé.

D'autres paramètres sont donc pris en considération. Valeur boursière des actions que l'on veut préserver, rendement des formes de placement concurrentes. Le «découplage» bénéfice - dividende, signe d'un capitalisme calfeutré ■

Des arbres à syndiquer

(réd) 60% des arboriculteurs sont membre de Fruit-union suisse, qui défend les intérêts de la branche et dont les cotisations sont calculées en fonction du nombre d'arbres et de la surface cultivée. Toujours à l'écoute des préoccupations des gens de la terre, le paysan et conseiller national Jean-Pierre Berger (UDC/VD) a déposé une initiative parlementaire visant à faire entrer dans le rang les 40% de profiteurs qui bénéficient du

travail effectué par Fruit-union mais qui ne paient pas de cotisations. Il propose donc que, si une organisation professionnelle prélève, auprès des arboriculteurs, des cotisations servant à financer des mesures en faveur de toute la branche, le Conseil fédéral puisse obliger les producteurs non organisés à verser des contributions de solidarité.

Le «moins d'Etat» semble bien être un slogan définitivement abandonné. Rappelons par ailleurs que l'UDC n'a jamais été chaude à l'idée de contributions de solidarité qui seraient imposées aux travailleuses et aux travailleurs non syndiqué-e-s...

Enfin, lors de la séance de la commission chargée d'étudier cette proposition, les représentants de l'UDC se sont opposés à l'audition d'un arboriculteur biologique. Que l'Etat se charge d'obliger chacun à payer, mais qu'il ne se mêle pas de savoir ce que l'organisation fait ensuite des cotisations ! ■

(Source: Service de presse de l'Union syndicale suisse.)